

République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère de la Santé

E.P.I.C pharmacie Centrale des Hôpitaux

Siège social : 11, Route de wilaya zone industrielle Oued Smar, Alger  
B.P. 354 Dar El Beida, Alger

Tél : 023.92.05.10/11/12/13

Fax : 023.92.05.15

**PCH**

Numéro d'identifiant fiscal : 000016001323281

**Avis d'attribution provisoire**

Consultation 05 MED 2026



La Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH), sous tutelle du Ministère de la Santé, informe les soumissionnaires qui ont participé à la **Consultation N° 05/MED/2026** portant sur la fourniture de médicament suivant au profit de la PHARMACIE CENTRALE DES HOPITAUX -PCH- : « **TRIOXYDE D'ARSENIC INJ 1MG/ML** », paru sur le site de la PCH « <http://www.pch.dz> » en date du 01 Mars 2026 que la procédure d'évaluation des offres, faite conformément aux articles N° 02, 16 et 19 du cahier des charges de la consultation N° 05/MED/2026, a abouti au résultat suivant :

N° Lot	Code	Désignation	Attributaire	Note technique	Note financière	Note globale
1	9272	TRIOXYDE D'ARSENIC INJ 1MG/ML	INQUIRE HEALTH TRADING FZ LLC	45	30	75

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, sont invités à se rapprocher du secrétariat de la direction des achats médicaments de la PCH, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un contrat ou son annulation, la déclaration de l'infructuosité ou l'annulation de la procédure dans le cadre d'une consultation, peut introduire un recours auprès du secrétariat de structure concernée.

Le recours est introduit dans les trois (03) jours à compter de la publication dans le site internet de la PCH.